

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 3 décembre 2018, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 22 novembre 2018.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 18-695

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beauregard
Appuyé par Claire Gagné

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité



Résolution 18-696

Adoption du programme triennal d'immobilisations – Années 2019, 2020 et 2021

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021;

Il est proposé par Nicole Dion Audette
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu que le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, tel qu'il apparaît au document intitulé "Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021", le tout résumé comme suit :

Gestion des infrastructures	2019	2020	2021
Administration générale	14 200 \$	0 \$	0 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$	0 \$
Transport	0 \$	585 000 \$	0 \$
Hygiène du milieu	25 710 785 \$	21 741 900 \$	14 815 000 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	0 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$	0 \$
Total des projets liés à la gestion des infrastructures	25 724 985 \$	22 326 900 \$	14 815 000 \$

Gestion municipale	2019	2020	2021
Administration générale	3 908 182 \$	2 884 250 \$	2 521 000 \$
Sécurité publique	555 050 \$	828 450 \$	771 400 \$
Transport	10 080 400 \$	13 568 555 \$	6 931 500 \$
Hygiène du milieu	0 \$	252 000 \$	315 000 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	632 625 \$	615 000 \$	625 000 \$
Loisirs et culture	17 780 358 \$	12 367 575 \$	6 327 300 \$
Total des projets liés à la gestion municipale	32 956 615 \$	30 515 830 \$	17 491 200 \$

Total 2019-2020-2021	58 681 600 \$	52 842 730 \$	32 306 200 \$
-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, un document explicatif sera publié dans une prochaine édition du journal local.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 18-697

Levée de la séance

Il est proposé par Jeannot Caron
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 51.

Adoptée à l'unanimité